

## **INVESTISSEMENT**

Prix attribué à une entreprise qui se distingue par la mise en œuvre d'un projet d'investissement visant l'agrandissement ou l'acquisition de nouveaux procédés innovants de nature à maximiser son potentiel et contribuer au développement socio-économique de la MRC de Mékinac.

## **CRITÈRES ET PONDÉRATION**

Critères	Pondération
Nature de l'investissement:	45%
Description de l'initiative en développement durable	
Mise en œuvre de l'initiative	
<ul> <li>Vision durable du geste posé</li> </ul>	
Retombées (maintien d'emploi, chiffre d'affaires, rayonnement)	40 %
Qualité de la gestion financière	15 %

NOTE : Toute l'information contenue dans ce cahier de mise en candidature pourra être rendue publique, à l'exception de l'information fournie dans la section « Qualité de la gestion financière » qui sera traitée de manière strictement confidentielle.

Nature de l'investissement 45 %

1.	QUELLE EST LA NATURE DE VOS INVESTISSEMENTS?
2.	QUELLES SONT LES ÉTAPES DE MISE EN APPLICATION DE VOTRE PLAN D'INVESTISSEMENT?



## Retombées 40 %

3. QUELLES ONT ÉTÉ LES RETOMBÉES POSITIVES DE VOS INVESTISSEMENTS SUR VOTRE ENTREPRISE (MAINTIEN D'EMPLOI, AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES, ETC.)?
4. QUELLE PROPORTION DE VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES A ÉTÉ INVESTIE? (EN POURCENTAGE)
Qualité de la gestion financière 15 %
<ol> <li>PARLEZ-NOUS DE LA RENTABILITÉ DE VOTRE ENTERPRISE (Nombre d'employés, taille de l'entreprise, croissance des ventes, etc.)</li> </ol>